

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'ARIEGE
TARIF DES PRESTATIONS

| Frais de reproduction | |
|--|--|
| Photocopies et tirages sur photocopieur ou imprimante. | |
| <p>La photocopie n'est possible que si l'état du document le permet. Elle est effectuée par le personnel des Archives. Les documents reliés, agrafés ou dont les dimensions dépassent les dimensions de la vitre du photocopieur ne peuvent être photocopiés. Les photocopies sont limitées à 100 par demandeur et par mois.</p> | |
| Photocopie et tirage NB A4 | 0,20 € |
| Photocopie et tirage NB A3 | 0,30 € |
| Photocopie et tirage couleur A4 | 1 € |
| Photocopie et tirage couleur A3 | 2 € |
| <p>Prises de vue numériques réalisées par l'atelier de numérisation des Archives (jusqu'au format A2). Les prises de vues sont limitées à 100 par demandeur et par mois. Un numériseur est mis à disposition gratuite des demandeurs en salle de lecture.</p> | |
| Prises de vues numériques. Format JPEG en 300 dpi, couleur | 2 € la vue |
| Fourniture des documents | |
| Documents disponibles sur le site des AD ou déjà numérisés : préparation, extraction et gravure des supports | Gratuit jusqu'à 20 vues 34 € de l'heure au-delà de 20 vues |
| Fourniture des fichiers par courrier électronique ou sur plateforme de téléchargement | Gratuit dans la limite de 2 Go |
| Fourniture sur CD ou DVD | CD : 2,75 € DVD : 5 € |
| <p>Pour les envois de fichiers au-delà de la capacité des CD ou DVD, le demandeur doit fournir un support matériel de stockage, neuf, sous conditionnement d'origine.</p> | |
| Frais d'envoi postal des photocopies, tirages et supports numériques | Tarif postal en vigueur |